

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

Article L233-8-II du Code du Commerce

Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Place de cotation : Euronext Paris

Compartiment : Compartiment C

Code ISIN : FR0013284080

Site web: www.biomup.com

Date	Nombre de titres composant le capital en circulation	Nombre total de droits de vote	
		Total brut ⁽¹⁾	Total net ⁽²⁾
30 Novembre 2018	12 672 061	12 672 061	12 657 278

⁽¹⁾ Le nombre de droits de vote bruts (ou droits de vote "théoriques") sert de base de calcul pour les franchissements de seuil. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés les droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

⁽²⁾ Le nombre de droits de vote nets (ou droits de vote « exerçables en Assemblée Générale ») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.

Contacts

Biom'up

Directeur Financier

Jean-Yves Quentel

investisseurs@biomup.com

+33 4 86 57 36 10

Alizé RP

Relations Investisseurs

Caroline Carmagnol

biomup@alizerp.com

+33 6 64 18 99 59

COMMUNIQUE DE PRESSE

A propos de Biom'up

Fondée en 2005 et établie à Saint-Priest (France), Biom'up conçoit des produits hémostatiques fondés sur des biopolymères brevetés, destinés à simplifier la pratique des chirurgiens de multiples spécialités (chirurgie rachidienne, cardiaque, générale, orthopédique, plastique) et à en améliorer la qualité pour le bénéfice des patients. Son produit phare, HEMOBLAST™ Bellows, est une solution hémostatique applicable par soufflet prête à l'emploi (sans préparation, sans mélange, sans chauffage), utilisable une ou plusieurs fois au cours d'une intervention chirurgicale et qui possède des caractéristiques d'efficacité uniques. Développé par une équipe scientifique de renommée mondiale, HEMOBLAST Bellows a obtenu des résultats positifs pour l'ensemble des critères primaires et secondaires de son étude pivot incluant 412 patients aux Etats-Unis.

HEMOBLAST Bellows bénéficie d'un marquage CE depuis décembre 2016, et a obtenu en décembre 2017 l'autorisation de la FDA, agence fédérale américaine, de mise sur le marché d'HEMOBLAST Bellows, avec 7 mois d'avance sur le calendrier initial. Cette autorisation a entraîné une concentration des efforts sur les volets industriel et commercial, avec les recrutements des équipes marketing et commerciales américaines pour préparer le lancement US du produit prévu.

Le 12 juillet 2018 Biom'up a reçu le marquage CE pour son Applicateur Laparoscopique HEMOBLAST Bellows permettant de diffuser la poudre hémostatique au cours d'interventions chirurgicales mini-invasives.

Depuis sa création, Biom'up a bénéficié du soutien d'investisseurs européens de premier plan, parmi lesquels Bpifrance, Innobio, Gimv, Lundbeckfond, Mérieux Participation, SHAM, et ACG ainsi que de l'ensemble des managers de la société qui a investi en fonds propres à hauteur de 2 M€. Biom'up a réussi son entrée en bourse sur Euronext Paris en levant 42,5 M€ en octobre 2017. Depuis cette date, la Société a réalisé une augmentation de capital par offre au public de 16 M€ en février 2018 et a conclu un emprunt obligataire de 25 M€ auprès d'Athyrium, fonds américain spécialiste des entreprises innovantes du secteur de la santé, en mars 2018.

Biom'up est cotée sur Euronext, Compartiment C

ISIN : FR0013284080 – Ticker : BUP

